



Inscription 2025-2026

Adulte

ETABLISSEMENT

Dénomination sociale : Ecole d'équitation comportementale éQibiémo

Adresse : 2 chemin des prés 68210 Guevenatten

Téléphone : 06.81.31.45.60 Courriel : wallex@aol.com

CAVALIER / CAVALIERE

Nom et prénoms :

Licence n

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Téléphone : ou Portable

Courriel :

CONTACT D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Qualité :

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat. :

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels je peux être exposé(e) dans le cadre de la pratique de l'équitation.

J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation.

J'ai été informé que la souscription d'une licence implique la collecte de mes données personnelles par le club et par la FFE pour l'exécution des services dont je bénéficie.

En souscrivant une licence, j'ai pris connaissance et j'accepte la politique de confidentialité de la

FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd.

Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE

Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant :

Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes avec la licence FFE ou j'ai déjà souscrit à une licence FFE n° __.

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE et qu'ils puissent me faire parvenir des informations.

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

J'accepte de céder les droits d'exploitation de mon image (ou de mon enfant mineur) dans le cadre unique des supports de communication (dépliants, presse, site internet, vidéos, réseaux sociaux, etc) de l'école d'équitation comportementale éQibiémo. Cette cession de droits à mon image (ou de mon enfant mineur) est consentie sans aucune contrepartie financière ou matérielle. Je la délivre à titre totalement gratuit sans limite de durée.

Je refuse l'utilisation de mon image par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres.

Je comprends que je ne pourrai pas être remboursé(e) en cas d'absence à une ou plusieurs séances pour lesquelles une place m'était réservé(e) sauf en présence d'un certificat médical.

J'atteste avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur du centre équestre, annexé au présent contrat.

En signant le contrat ci-dessous je m'engage à payer les sommes correspondantes au(x) forfait(s) mentionné(s) ci-dessous.

Ce contrat d'inscription vous engage pour l'ensemble de la saison 2025-2026 soit du 15/09/2025 au 21/06/2026 hors vacances scolaires de la zone B.

LICENCE :

- + de 18 ans 36 €

ADHESION EQIBIEMO :

- + de 18 ans 161 €
- Famille : 175 €

FORFAIT TRIMESTRE :

- Adulte: 288€
- Propriétaire : 228 €

Je joins 3 chèques à l'ordre d'éQibiémo :

- Un chèque correspondant au montant de la licence : + l'adhésion éQibiémo : +

forfait 1^{er} trimestre : = total :

- Un chèque correspondant au montant du forfait 2ème trimestre :
- Un chèque correspondant au montant du forfait 3ème trimestre :

Date et mention lu mention lu et approuvé + signature en format papier :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Inscription L'inscription est valable pour la saison 2024 / 2025
2. Tarifs Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.
3. Licence FFE et assurances Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales. Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE. La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur equi.generalali.fr. Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.
4. Règlement Intérieur Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.
5. Protection des données personnelles L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc. Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données dans le cadre de leur mission. Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement : walex@aol.com
6. Droit à l'image Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.
7. Modalités de remboursement Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Les forfaits trimestriel et l'adhésion éQibiémo ne sont pas remboursables, sauf sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement. - Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure. Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction. Toute activité à la carte non décommandée au minimum 7 jours à l'avance reste due en intégralité.